



Info-Parents Septembre/Octobre

DATES IMPORTANTES

SEPTEMBRE

16 septembre : rencontre de parents à l'école
(dans la classe de votre enfant)

18h30 pour les 1^{re}, 2^e et 3^e année

19h30 pour les 4^e, 5^e, 5/6^e et 6^e année

19 septembre : journée pédagogique

24 septembre : assemblée générale annuelle de parents à 18h30 et première séance du conseil d'établissement la même soirée.

30 septembre : prise de clientèle officielle (la présence de votre enfant est très importante lors de cette journée).

OCTOBRE

10 octobre : journée pédagogique

13 octobre : congé pour tous

15 octobre : remise de la première communication par [Mozaiik](#)

31 octobre : activités pour l'Halloween (détails à venir)



MOT DE LA DIRECTION

Bonjour chers parents,

Le mois de septembre est souvent un moment excitant et rempli de nouveaux départs. C'est l'occasion de retrouver d'anciens amis, d'en rencontrer de nouveaux et de découvrir de nouvelles matières et activités.

À l'école de La Mennais, l'équipe enseignante est prête pour une année remplie de succès. Nous avons hâte de voir nos élèves grandir, apprendre et s'épanouir.

Au cours du mois de septembre, nous vous invitons à :

Encourager la curiosité. Parlez avec votre enfant de ce qu'il a appris en classe.

Favoriser les bonnes habitudes. Aidez votre enfant à établir une routine pour les devoirs et le coucher.

Communiquez avec nous. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou des préoccupations.

Michèle Binette
Directrice



Assemblée générale annuelle de parents

Les membres du Conseil d'établissement vous invitent chaleureusement à l'Assemblée générale annuelle de parents qui se déroulera le 24 septembre à 18h30 au salon du personnel de l'école La Mennais. L'assemblée générale sera suivie du premier conseil d'établissement de l'année. Tous les répondants recevront la convocation et l'ordre du jour par courriel dans la semaine du 15 septembre. Au plaisir de vous y voir en grand nombre !

Tournoi sportif de la Rentrée

C'est pendant la semaine du 27 août qu'a eu lieu le traditionnel tournoi sportif de la rentrée. Les élèves ont eu le plaisir de participer à des activités sur la cour pour dépenser leur énergie et créer des liens entre eux. Nous remercions madame Marianne, monsieur Nicholas ainsi que les élèves de 6^e année qui ont préparé et animé ce bel événement !

Fonctionnement du débarcadère et journée de pluie

N'oubliez pas qu'il y a un débarcadère de disponible pour que tous les parents puissent y déposer leurs enfants en toute sécurité.

Nous tenons à remercier les parents pour leur respect des règles de fonctionnement. Nous remercions également la Municipalité de Ste-Croix et le service des brigadiers pour leur excellent travail. La collaboration entre la municipalité et l'école La Mennais nous permet d'offrir un environnement sécuritaire à nos élèves puisque c'est une responsabilité collective !

Lors des journées de pluie, les enfants doivent se rendre à la porte des autobus dans le stationnement des membres du personnel. Si vous laissez votre enfant à la porte du service de garde ou des maternelles, il n'y a pas d'adulte à l'extérieur sur cette partie de la cour. L'adulte qui surveille est près des autobus et fait entrer les élèves par la porte sur le côté.

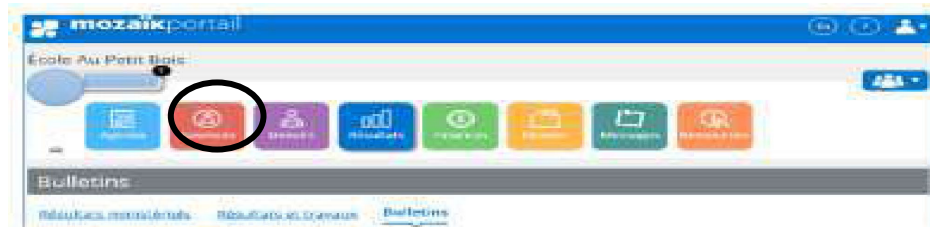
MERCI !

Motivation des absences et changements de coordonnées

COLLABORATION BIENVEILLANCE COHÉRENCE



Pour une absence prévue, un retard ou un départ durant la journée, les parents doivent le signaler à l'école par le portail [Mozaïk parent](#). Aucune motivation ne peut se faire verbalement par l'enfant.



Dès que l'école communique avec un parent pour signifier une blessure ou une maladie, nous vous demandons de venir le chercher dans les meilleurs délais. Si on ne peut vous joindre, nous communiquerons avec les personnes identifiées sur la fiche de renseignements.

De plus, si vos coordonnées (adresse, courriel ou numéros de téléphone) changent en cours d'année, nous vous demandons de nous en informer le plus rapidement possible.

Une capsule de notre orthophoniste

Voir en pièce jointe la chronique de notre orthophoniste madame Andréanne qui vous suggère des façons de stimuler le vocabulaire de votre enfant.

Le service à l'élève

Si vous rencontrez une situation inconfortable ou une problématique concernant votre enfant à l'école, n'hésitez pas à communiquer avec la direction par courriel : binettem@cssdn.gouv.qc.ca . Si la situation persiste ou si la réponse de l'école ne vous satisfait pas, nous vous invitons à contacter le Centre de services scolaire des Navigateurs par courriel au plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca ou par téléphone au 1-833-420-5233.

La formation des classes à niveaux multiples

Il est important de noter que l'organisation scolaire n'est pas une décision de l'école mais bien du centre de service scolaire.

COLLABORATION BIENVEILLANCE COHÉRENCE



La formation des classes à niveaux multiples est encadrée par des ratios élèves-enseignant établis à 17, 19, 22, 24 ou 26 élèves par classe.

Lorsqu'une cohorte compte un nombre d'élèves supérieur à ces ratios (par exemple, 29 élèves), le centre de service procède à la création de classes à niveaux multiples pour accommoder l'ensemble des élèves. Les critères de sélection des élèves pour ces classes sont déterminés annuellement et peuvent varier en fonction des besoins de la cohorte. Par exemple, une année, l'établissement peut privilégier la composition de groupes d'élèves ayant une grande autonomie, tandis qu'une autre année, la priorité pourrait être de rassembler des élèves présentant des défis pédagogiques afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques. Voici ce qui démystifie la formation des groupes lorsqu'il y a des classes à niveaux multiples.

Notre mission :

Offrir un milieu sain, sécuritaire et stimulant.